



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 22 octobre 1996 — N° 45

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

22 octobre 1996

22 octobre 1996

Le mardi 22 octobre 1996

N° 45

La séance est ouverte à 14 h 03 .

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Chevette, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 50Loi sur la Régie de l'énergie.

La motion est adoptée.

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 47Loi modifiant la Loi sur le paiement de certaines amendes.

La motion est adoptée.

22 octobre 1996

M. Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 52 Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement.

La motion est adoptée.

M. Bertrand, ministre délégué au Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 54 Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec.

La motion est adoptée.

Dépôt de documents

M. Chevrette, ministre d'État des Ressources naturelles et ministre responsable du Développement des régions, dépose:

Le rapport annuel du ministère des Ressources naturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 353-961022)

Le rapport annuel de la Régie du gaz naturel, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 354-961022)

Le rapport annuel de la Société des établissements de plein air du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1996.

(Dépôt n° 355-961022)

Le rapport annuel de la Société nationale de l'amiante, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 356-961022)

22 octobre 1996

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, dépose:

Copie de deux lettres, en date du 18 octobre 1996, qu'il a reçues: la première, du juge Jean-Pierre Bonin, l'informant de sa décision de ne plus présider l'enquête administrative sur la conduite des enquêtes internes de la Sûreté du Québec; la deuxième, du directeur général de la Sûreté du Québec, M. Serge Barbeau, l'informant de sa décision de se retirer de la direction de la Sûreté du Québec pour la durée de l'enquête publique que le ministre a l'intention d'annoncer.

(Dépôt n° 357-961022)

M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, dépose:

Le mémoire présenté par le Conseil permanent de la jeunesse à la Commission de l'aménagement et des équipements dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 358-961022)

M. le Président dépose:

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 8 octobre 1996:

- Décision 806 concernant le Règlement sur une allocation spéciale à la députée de la circonscription électorale de Chicoutimi;
- Décision 807 concernant le Règlement sur le compte de la Conférence parlementaire des Amériques et sur d'autres dispositions connexes;
- Décision 809 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les emplois ou fonctions d'un caractère occasionnel et leurs titulaires à l'Assemblée nationale;

22 octobre 1996

—Décision 812 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du juriconsulte.

(Dépôt n° 359-961022)

Dépôt de rapports de commissions

M. Garon (Lévis) dépose:

Le rapport de la Commission de la culture qui, les 28 et 29 août, 3, 4 et 5 septembre 1996, a tenu une consultation générale sur le projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française, ainsi que sur le document de consultation intitulé «Le français langue commune: promouvoir l'usage et la qualité du français, langue officielle et langue commune au Québec».

(Dépôt n° 360-961022)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145, M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

—la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre sa consultation générale sur le document de consultation sur la réforme du Régime de rentes du Québec intitulé «Pour vous, vos enfants: garantir l'avenir du Régime de rentes du Québec»;

22 octobre 1996

—la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre sa consultation générale sur le projet de loi n° 12, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives.

—————

M. le Président donne les avis suivants:

—la Commission de la culture se réunira afin de poursuivre sa consultation générale sur le document intitulé «Les enjeux du développement de l'inforoute québécoise»;

—la Commission de l'éducation se réunira en séance de travail afin d'étudier et d'adopter le projet de rapport et les conclusions et recommandations de la Commission sur les conditions de la réussite au secondaire.

Motions sans préavis

M. Rioux, ministre du Travail, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la onzième édition de la Semaine de la santé et de la sécurité du travail, qui permet de mieux faire connaître et comprendre les divers aspects de la santé et de la sécurité du travail et leurs incidences sur le niveau global de qualité de vie au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

—————

22 octobre 1996

M. Brodeur (Shefford) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la PME qui se tient cette année du 20 au 26 octobre 1996.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, le mercredi 23 octobre 1996, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Ouimet (Marquette). Cette motion se lit comme suit:

QU'afin de favoriser la réussite scolaire et l'égalité des chances du plus grand nombre de jeunes, l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec qu'il garantisse dès maintenant et de façon non équivoque, pour septembre 1997:

- l'accès gratuit et à temps plein aux services de garde ou de maternelle pour tous les enfants de 4 ans de milieux économiquement défavorisés;
- l'accès à la maternelle temps plein à tous les enfants de 5 ans de milieux économiquement défavorisés;
- le financement de ces mesures à même les crédits du ministère de l'Éducation tout en tenant compte que 58 % des écoles publiques montréalaises sont considérées comme des écoles défavorisées.

AFFAIRES DU JOUR

22 octobre 1996

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, informe l'Assemblée que Son Excellence le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 48, Loi modifiant la Loi sur la Société générale de financement du Québec, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le débat est ajourné.

Adoption

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi n° 135, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale (*titre modifié*), soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Trudel dépose:

Le Protocole d'entente, signé le 22 août 1996, entre le gouvernement du Québec, l'Union des municipalités du Québec et l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec concernant la répartition de l'enveloppe provenant de la taxe sur les réseaux de télécommunication, de gaz et d'électricité.

(Dépôt n° 361-961022)

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le débat est ajourné.

22 octobre 1996

À 17 h 57, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 04.

Adoption

M. Bertrand, ministre délégué au Revenu, propose que le projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 8 est adopté.

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que le projet de loi n° 9, Loi abrogeant la Loi sur le Conseil de la conservation et de l'environnement et modifiant la Loi sur les réserves écologiques, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 9 est adopté.

22 octobre 1996

Débats de fin de séance

À 21 h 40, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance:

- le premier, sur une question adressée par M. Gobé (Lafontaine) à M. Rioux, ministre du Travail, concernant l'abolition des décrets du verre plat et du bois ouvré;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Brodeur (Shefford) à Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, au nom de M. Bouchard, premier ministre, concernant la déréglementation favorisant la création d'emplois.

À 22 h 04, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 23 octobre 1996, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU